

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS DE SERVICES

Organisation d'un Voyage Scolaire à BARCELONE

COLLEGE SAINT HILAIRE - GRASSE

JUILLET 2025

1. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PUBLIQUE

COLLEGE SAINT HILAIRE
26 rue de l'Ancien Palais de Justice – 06130 GRASSE
Pouvoir adjudicateur : Le Principal

2. MODE DE PASSATION

La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics de 2006.

3. FORME DU MARCHE

Le présent marché est un marché de fourniture et de services. Il n'est pas allotri.

4. OBJET DU MARCHE

La présente consultation concerne l'organisation d'un voyage scolaire à BARCELONE.

5. PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Les pièces constitutives du marché sont :

- le présent cahier des clauses particulières (CCP)
- L'acte d'engagement et **la décomposition du prix forfaitaire**
- La Fiche d'identité
- La Facture Type
- Le Programme détaillé
- Un mémoire technique permettant à l'acheteur d'apprécier l'offre du candidat (programme, caractéristiques de la restauration et de l'hébergement, interlocuteurs sur place, etc..)

6.1. Programme

Nombre de Participants : 49 élèves et 4 accompagnateurs

Hébergement

Les élèves et les accompagnateurs seront hébergés en famille, dans Barcelone centre pour limiter la durée des déplacements en bus chaque jour.

Les accompagnateurs auront des chambres personnelles (2 personnes maximum par chambre). Les élèves seront maximum 4 par chambres.

L'offre doit comprendre la pension complète (du diner du jour 1 au diner du jour 4) pour 53 personnes en fonction du programme demandé. Les repas du matin et du soir seront pris dans les familles d'hébergement.

Visites et activités demandées

- Le musée Dalí à Figueras
- Visite libre du Pueblo español avec atelier Tapas dans l'enceinte
- Musée Cosmo Caixa
- Visite guidée en français du quartier Gothique et du centre ville
- Visite du Parque Güell
- Visite de la Sagrada Familia
- Découverte en bus du Paseo de Gracià
- Visite libre de l'immersive tour du FC Barcelone (Palacio de Hielo)
- Prévoir un diner sur autoroute pour le jour du retour.

6.2. Options

Les candidats devront obligatoirement chiffrer :

- ⇒ Une proposition financière de base incluant une assurance annulation non nominative comprenant les critères suivants :
 - ⇒ Raison de santé de l'élève interdisant la participation au voyage, justifiée par un certificat médical
 - ⇒ Décès dans la famille (parents ou fratrie)
 - ⇒ Déménagement entraînant un changement d'établissement
 - ⇒ Licenciement économique du père ou de la mère ou de la personne ayant fiscalement à charge le participant mineur.
- ⇒ Une proposition financière de base hors assurance annulation

7. DUREE DU MARCHE ET/OU DELAI D'EXECUTION

Le Voyage devra se dérouler du 7 au 10 avril 2026.

8. PRIX

8.1 Contenu et forme des prix

Les prix seront forfaitaires et établis en euros. Le candidat devra également préciser les montants des acomptes demandés.

Le prix de l'offre indiqué est un prix global TTC ferme et définitif comprenant à minima l'ensemble des prestations demandées (inclure le prix du Parque Güell). Les prix sont réputés comprendre toutes les autres charges fiscales, parafiscales, taxes ou autres afférentes aux prestations. Il n'est pas nécessaire d'établir un prix par participant, le prix global suffira.

8.2 Règlement

Les factures d'acomptes et de solde devront être adressées au Collège SAINT HILAIRE en triple exemplaire avec un RIB. Le paiement, effectué en euros, se fera par mandat administratif.

Conformément aux dispositions de l'instruction n°10-003-29 du 29 janvier 2010, « le paiement avant service fait de voyages et séjours est possible dans la limite de 70 % du prix du voyage ». « Le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le séjour ».

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de réception des factures. Le taux d'intérêt moratoires, en cas de dépassement de ce délai, est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commencent à courir.

8.2 Frais divers

L'offre doit comprendre les frais de dossier de voyage.

Tous les frais liés à la bonne réalisation du voyage devront être pris en charge par le titulaire du marché et inclus dans son offre.

Aucun dédommagement de quelque nature que ce soit ne pourra être proposé aux accompagnateurs.

9. ASSURANCE SOUSCRITE PAR LE TITULAIRE DU MARCHE

L'organisme titulaire du marché s'engage à fournir une attestation de la compagnie d'assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle en cas de dommage, notamment en cas de décès, incapacité temporaire, etc...

10. RESILIATION

Le marché pourra être résilié dans les conditions prévues par l'article 47 du code des marchés publics.

11. REGLEMENT DES LITIGES

Le marché est passé par une personne morale de droit public, à ce titre il relève du contentieux administratif et de la compétence du tribunal administratif de NICE territorialement compétent.

12. PRESENTATION DES OFFRES

Le dossier de consultation est remis, gratuitement, à chaque candidat en un seul exemplaire.

Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre.

Les candidatures et les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentations associés.

Les offres seront déposées de façon dématérialisée sur la plateforme AJI (<https://aii-france.com/mapa/marche/127602/show>) au plus tard le 10 septembre 2025 à midi.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-avant, ne seront pas retenus.

Il est rappelé que le signataire doit être habilité à engager le candidat.

Seul l'acte d'engagement sera daté et signé par le(s) représentant(s) qualifié(s) du/des candidat(s).

13. DOCUMENTS FOURNIS AUX CANDIDATS

Le présent dossier de consultation est constitué par le présent Cahier des Clauses Particulières; Il peut être demandé au Collège par courrier, par téléphone ou par mail à :

Madame Céline LINTZ Collège SAINT HILAIRE 26 rue de l'ancien palais de justice 06130 GRASSE	Tél. : 04.93.36.36.65 Mail. : gestionnaire.0060021r@ac-nice.fr
--	---

14. CONDITIONS DE REMISE DE L'OFFRE

Les candidats sont invités à envoyer leur offre, en langue française, **avant le 10/09/2025 à 12 heures** par voie dématérialisée sur la plateforme AJI à l'adresse suivante :

<https://aji-france.com/mapa/marche/127602/show>

Les offres pourront être transmises par voie électronique à : gestionnaire.0060021r@ac-nice.fr avec demande de confirmation lecture.

Les propositions qui seraient remises ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ne seront pas retenues.

15. SELECTION DES CANDIDATURES - JUGEMENT ET CLASSEMENT DES OFFRES

15-1. Sélection des candidatures

Seuls seront ouverts les plis ou les mails qui ont été reçus au plus tard à la date et l'heure limites de remise des offres.

Avant l'ouverture des enveloppes contenant les offres et au vu des seuls renseignements relatifs aux candidatures, les candidatures qui ne peuvent être admises en application des dispositions du I de l'article 52 du CMP sont éliminées par l'acheteur.

15-2. Jugement et classement des offres

L'acheteur examinera l'offre des candidats, pour établir un classement.

Après classement par ordre décroissant des offres conformément aux critères pondérés définis ci-après, l'offre économiquement la plus avantageuse est choisie par l'acheteur.

Méthode de classement des critères de jugement :

Critère prix des prestations

	Oui	Non	
<i>Acte d'engagement</i>			Eliminatoire
<i>Facture Type</i>			Eliminatoire
<i>Programme détaillé</i>			Eliminatoire
<i>Cahier des clauses de l'assurance Annulation</i>			Eliminatoire
<i>Hébergement dans Barcelone centre</i>			Eliminatoire
<i>Atelier Tapas dans l'enceinte du Pueblo Español</i>			Eliminatoire

	Oui	Non	
<i>Assistance d'un responsable local sur place</i>			2 points
<i>Visite de la Sagrada Familia</i>			1 point
<i>Musée Dalí à Figueras</i>			1 point
<i>Visite libre du Pueblo Español</i>			1 point
<i>Atelier Tapas dans l'enceinte du Pueblo Español</i>			1 point
<i>Musée Cosmo Caixa</i>			1 point
<i>Visite guidée du Barrio Gótico</i>			1 point
<i>Visite du Parque Gëll (facturée dans le devis)</i>			1 point
<i>Découverte en bus du Paseo de Gracià</i>			1 point
<i>Visite libre de l'immersive tour FC Barcelone</i>			1 point
<i>Diner sur autoroute pour le retour</i>			1 point

L'offre la moins disante obtiendra la note de 10. Les notes des offres suivantes à classer seront calculées de la manière suivante :

(Montant offre moins disante/montant de l'offre à classer)*10 = note de l'offre à classer

ex : offre moins disante : 12 000 € obtient la note de 10.

L'offre à classer : 15 000 € obtient la note de $(12000/15000)*10=8$.

Les notes obtenues seront ensuite multipliées par 0.4 pour obtenir la note finale « critère prix des prestations », soit pour l'exemple, offre moins disante : Note finale $10*0.4=4$; offre à classer : Note finale $8*0.4=3.2$

Critère Qualité des services

L'acheteur proposera une note entre 0 et 10 au vu du rapport technique fourni par les candidats.

ex : offre moins disante obtient la note technique de 3. Note finale $3*0.6=1.8$

l'offre à classer obtient la note technique de 8. Note finale $8*0.6=4.8$

L'offre retenue sera celle qui obtiendra la note totale la plus élevée, en l'occurrence :

$4+1.8=5.8$ (non retenue)

$3.2+4.8=8$ (retenue)

Si le candidat pressenti ne fournit pas les certificats, attestations ou déclarations mentionnés à l'article 46 du CMP son offre sera rejetée. Dans ce cas, l'élimination du candidat sera prononcée par l'acheteur qui présentera la même demande au candidat suivant dans le classement des offres.

Critères d'attribution	Pondération
Prix des Prestations	40 %
Qualité des Services	60 %

L'acheteur se réserve le droit de négocier avec les fournisseurs les offres déposées notamment en matière de prix.

L'acheteur pourra, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général. Les candidats en seront informés.

16. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir, pour les renseignements d'ordre administratif et technique, une demande par voie électronique à :

**Madame Céline LINTZ
Collège SAINT HILAIRE
26 rue de l'ancien palais de justice**

06130 GRASSE
gestionnaire.0060021r@ac-nice.fr

Une réponse par mail sera alors adressée en temps utile à tous les candidats,

17. INFORMATIONS CONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES

L'acte d'engagement et le bon de commande sont les seuls documents contractuels.



**COLLEGE SAINT HILAIRE
26 RUE DE L'ANCIEN PALAIS DE
JUSTICE
06 130 GRASSE**

**TEL : 04.93.36.36.65
FAX : 04.93.36.39.46**

ACTE D'ENGAGEMENT

Marché à procédure adaptée lancée en l'application de l'article 28 du code des marchés publics

Objet : Voyage scolaire Barcelone du 7 au 10 avril 2026.

Fournisseur :

Je soussigné,

Agissant au nom et pour le compte de :

Dont le siège social est :

Immatriculé à l'INSEE sous le n°.....

Et au registre du commerce du greffe du tribunal de

Sous le numéro :

Après avoir pris connaissance du marché visé en objet, de ses modalités et des clauses particulières :

- 1- m'engage sans réserve à traiter avec le Collège Saint Hilaire selon les modalités jointes en annexe (Cahier des Charges)
- 2- affirme sur l'honneur et sous peine de résiliation de plein droit du marché à mes torts exclusifs être en règle avec les administrations fiscale et sociale.

A le

Signature :

Pour acceptation : le Principal, pouvoir adjudicateur du marché

Cette offre, exprimée en euros, porte soit :

Sur le ou les lots suivants : - *Cette partie est à renseigner pour chacun des lots*

■ **Objet du marché :**

Reprendre le contenu de la mention relative à l'objet du marché qui figure dans l'avis d'appel public à la concurrence

■ **Montant de l'offre pour le lot portant sur : Organisation d'un Voyage Scolaire à BARCELONE.**

■ **Montant de l'offre VOYAGE avec Assurance Annulation**

Montant hors TVA¹

Taux de la TVA²

Montant TTC³

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

.....
.....

■ **Montant de l'offre VOYAGE hors Assurance Annulation**

Montant hors TVA³

Taux de la TVA⁴

Montant TTC³

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

.....
.....

D3. Compte (s) à créditer - *Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal*

Numéro :

Banque :

Centre de chèques postaux de :

¹ Le montant du marché qui comporte des prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence (cf rubrique 12.1 de l'AAPC)

² Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation

³ Le montant du marché qui comporte des prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence (cf rubrique 12.1 de l'AAPC)

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation



académie
Nice

éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



26 rue de l'Ancien
Palais de Justice
06130 GRASSE

Téléphone
04 93 36 36 65

Télécopie
04 93 36 39 46

Mél
ce060021r@ac-nice.fr
www.acnice.fr/saint_hilaire/

Service Gestion
Affaire suivie par
Céline Lintz

Mél :
gestionnaire.0060021r
@ac-nice.fr

VOYAGE BARCELONE DU 7 AU 10 AVRIL 2026

Fiche d'Identité de l'Entreprise

Dénomination Sociale de l'Entreprise :

Nom du Représentant Légal :

Adresse de l'Entreprise :

Adresse du Siège Social (si différente de celle de l'Entreprise) :

Adresse Electronique :

Numéro de Téléphone :

Numéro de Fax :

Numéro de SIRET :

Numéro de Licence Voyagiste :

Téléphone
04 93 36 36 65

Télécopie
04 93 36 39 46

Mél
ce060021r@ac-nice.fr
www.acnice.fr/saint_hilaire/

Service Gestion
Affaire suivie par
Céline Lintz

Mél :
gestionnaire.0060021r@ac-nice.fr

VOYAGE BARCELONE DU 7 AU 10 AVRIL 2026

PROGRAMME DETAILLE DU SEJOUR

Jour 1 : mardi 7 Avril 2026

Matin : - Départ de Grasse vers 6h00 / 6h30 avec panier repas.

Après-midi : -Visite musée Dalí à Figueras.

Jour 2 : Mercredi 8 Avril 2026

Matin : Visite libre du Pueblo español avec atelier Tapas dans l'enceinte du Pueblo.

Midi : Panier repas fourni par les familles.

Après – midi : - Musée Cosmo Caixa
-Visite guidée du centre ville et du Quartier Gothique.

Jour 3 : Jeudi 9 Avril 2026

Matin : Visite libre du Parque Güell (Entrée à facturer).

Midi : Panier repas fourni par les familles.

Après – midi : - Visite didactique de la sagrada Familia.
-Découverte du Paseo de Gracià en bus.



Jour 4 : Vendredi 10 Avril 2026

Matin : -Départ des familles vers 8h30.
-Visite libre de l'immersive tour du FC Barcelone.

Midi : Panier repas fourni par les familles.

Départ pour La France vers 14h.

Soir : Dîner sur une aire d'autoroute (cafétéria ou autre).

VOYAGE BARCELONE
DU 7 AU 10 AVRIL 2026
DEVIS

DÉTAIL DES PRESTATIONS		PRIX TTC
HÉBERGEMENT EN FAMILLE	X€ x 53 personnes	X€
REPAS DU JOUR 1 (soir) AU JOUR 4 (soir)	X€ x 53 personnes	X€
FORFAIT VISITES		X€
FRAIS DE DOSSIER		
ASSURANCE RC ET RAPATRIEMENT	X€ x 53 personnes	X€
ASSURANCE ANNULATION	X€ x 53 personnes	X€
GRATUITÉ / FIDÉLITÉ		X€
	PRIX TOTAL TTC	X€
	DONT TVA (20 %)	X€

CE PRIX NE COMPREND PAS :